



France-Soir

lundi 7 décembre 2009

Attentat au Caire - Les Français étaient dans la ligne de mire des terroristes

Philippe Cohen-Grillet, le lundi 7 décembre 2009 à 04:00



Une ressortissante française est au nombre des présumés terroristes qui projetaient de commettre un attentat sur le territoire national.

Les services spéciaux français, notamment la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), sont formels : « La menace d'attentats qui plane sur la France ou ses ressortissants à l'étranger est constante et élevée. » Et – on a trop tendance à l'oublier –, le sang a déjà coulé voilà dix mois. C'était le 22 février dernier. Ce soir-là, une déflagration déchire la nuit dans la capitale égyptienne. Une bombe vient d'exploser près du grand bazar du Caire.

Visé : un groupe de lycéens français de Levallois-Perret qui achevait un voyage d'agrément au pays des pharaons. La jeune Cécile Vannier, âgée de 17 ans, est tuée sur le coup. Vingt-quatre autres personnes, ses camarades, des accompagnateurs et un touriste allemand, sont blessés.

Selon le témoignage d'une victime recueilli par France-Soir, un jeune Egyptien a également été grièvement touché : « J'ai vu le corps d'un jeune garçon gisant à terre, nous raconte un des accompagnateurs, encore hanté par le choc. Son ventre était ouvert et ses entrailles en sortaient. » Qu'est-il devenu ? Mystère. Les autorités caiotes, en tout cas, n'ont jamais fait état du décès d'un de leurs ressortissants.

Une Française sous les verrous

Sous la pression du président égyptien, Hosni Moubarak, la police et les services secrets du pays se mettent au travail sans délai. Après les premiers errements de l'enquête, entre fausses pistes et cafouillages, le ministère de l'Intérieur annonce, en mai dernier, le démantèlement de la cellule terroriste à l'origine, selon lui, de l'attentat.

Sept personnes sont appréhendées et incarcérées. Membres de l'Armée islamique de Palestine » – un groupe inconnu jusqu'alors –, ils sont présentés comme étant « affiliés à al-Qaida ».

Parmi les suspects figure une Française d'origine albanaise. Celle-ci, D. H., est née en 1978 à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne). Selon un document que nous avons pu consulter, elle est « connue des bases de données spécialisées » des services anti-terroristes.

Elle a, notamment, été en contact à Londres avec des personnes proches des milieux islamistes. La jeune femme serait entrée légalement en Egypte en 2007 afin d'y mener des études, mais n'aurait jamais été inscrite à l'université. Elle aurait eu pour mission de collecter des fonds dont elle ne pouvait ignorer qu'ils serviraient à financer des menées terroristes. Enfin, elle aurait été chargée de transporter des explosifs.

Frapper en plein Paris

Ses comparses sont un Britannique d'origine égyptienne, deux Palestiniens, un Belge d'origine tunisienne et deux Egyptiens. Durant son interrogatoire, le ressortissant belge aurait indiqué qu'il avait été chargé de se rendre en Belgique, puis en France accompagné d'autres membres d'al-Qaida pour y perpétrer un attentat.

La France aurait donc bien constitué une cible privilégiée de cette mystérieuse « Armée islamique de Palestine ». Mais, surtout, ces développements de l'enquête semblent accréditer une piste que révélait France-Soir dès le 25 février, dans la foulée du Canard enchaîné, à savoir que les lycéens français avaient pu être délibérément visés par les terroristes.

Une note de la DGSE

Ainsi que nous l'avons déjà écrit, les services de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE, services secrets) basés au Caire ont rédigé et adressé une note à Paris indiquant que le groupe de lycéens avait été délibérément pris pour cible, parce que Français (France-Soir du 25 mai 2009). A l'époque, le quai d'Orsay contestait cette version. De son côté, le porte-parole du ministère de la Défense (dont dépendent les services spéciaux) nous indiquait « ne pas avoir de commentaires à faire sur les notes de la DGSE ».

« C'est du grand classique qu'il faut savoir décrypter, nous expliquait une source très au fait des pratiques du milieu du renseignement comme du monde arabe. Le fait de ne rien avoir à dire ne signifie pas que ladite note n'existe pas. Il n'est pas imaginable que la DGSE n'ait pas adressé un rapport à Paris après la mort d'une Française. »

Les agents en poste au Caire ont probablement battu le rappel de leurs informateurs. Ils ont par ailleurs dû s'enquérir de l'analyse faite par les services de sécurité égyptiens. L'ensemble de ces informations, et d'autres, fait l'objet d'une synthèse traditionnellement adressée au ministère des Affaires étrangères et à Matignon.

Une lettre à Nicolas Sarkozy

Aujourd'hui, l'enquête semble au point mort. Aucune information nouvelle n'a été récemment transmise par les autorités égyptiennes quant à l'avancement du dossier.

A Paris, le juge antiterroriste Yves Jannier est en charge de l’instruction. A trois reprises, il a différé le déplacement qu’il devait effectuer au Caire. Pour l’heure, il n’a pas répondu aux demandes des parties civiles, victimes de l’attentat, et leurs familles, réclamant que la note de la DGSE, si elle existe bien, ne soit plus couverte par le « secret-défense » et soit versée au dossier. Les familles sont exaspérées.

Outre de la considération, elles attendent d’être tenues informées des actes de procédure accomplis. Le 17 novembre dernier, le député maire de Levallois-Perret, Patrick Balkany, a écrit à ce sujet à Nicolas Sarkozy. Intime du président de la République, il lui demande que les familles ne soient pas laissées dans ce pesant silence. L’écho de l’explosion meurtrière n’en est que plus assourdissant.

Entretien exclusif. Les parents de Cécile, 17 ans, qui a perdu la vie dans l’attentat du Caire le 22 février, se confient pour la première fois

Entre douleur et colère : “Nous voulons savoir pourquoi notre fille a été tuée”

Par pudeur, par dignité, mais aussi parce que la souffrance est inexpugnable, Catherine et Jean-Luc Vannier ne se sont jamais confiés à la presse. Hier, ils ont accepté de nous recevoir, peut-être parce que France-Soir n’a jamais oublié et enquêté, depuis le premier jour, sur l’attentat qui a coûté la vie à leur fille.

Hier, dans leur appartement de Levallois-Perret, un chat, aussi superbe que câlin, nous accueille aussitôt : « Il s’appelle Papyrus, nous glisse Catherine avec un léger sourire. C’est Cécile qui avait choisi ce nom. » Avec son petit congénère, une autre boule de poils, Papyrus, fêtait chaque soir le retour de Cécile à la maison et frôlait, parfois, les cahiers scolaires de cette bonne élève qui souhaitait devenir orthophoniste et se passionnait pour le dessin.

Aujourd'hui, sa chambre, celle d'une jeune fille moderne, est restée intacte et rien n'y sera changé. Décrire ces instants, cette réalité, semblait nécessaire, pour souligner l'horreur et l'absurdité du drame qui s'est noué au Caire le 22 février.

Des suspects, présentés comme étant liés à al-Qaida, ont été arrêtés par la police égyptienne. Si l'enquête (qui comporte de nombreuses zones d'ombre, lire l'article ci-contre) n'est pas au point mort, les parents, comme les autres victimes, sont laissés dans l'incertitude. C'est ce silence que Catherine et Jean-Luc Vannier veulent briser aujourd'hui.

FRANCE-SOIR. Voilà près de dix mois que votre fille, Cécile, a perdu la vie dans l'attentat du Caire. Des suspects ont été arrêtés et incarcérés. Aujourd'hui, que savez-vous de l'enquête ?

JEAN-LUC VANNIER. Au début – et j'en étais même étonné –, les choses avançaient rapidement. Mais aujourd'hui, j'ai le sentiment que les choses stagnent, on dirait même que certains font la sieste. C'est pour cette raison que nous avons décidé de vous parler. Parce que nous n'avons personne, à part vous, et que nous espérons faire repartir la machine.

A qui adressez-vous ce souhait, à la justice française, aux autorités égyptiennes ?

J.-L. V. Aux deux institutions, sans doute. Mais pour l'instant, nous constatons que les autorités judiciaires françaises ne se sont pas rendues sur place. Le juge Yves Jannier (NDLR : magistrat en charge de l'instruction à Paris) a reporté un déplacement à trois reprises. On nous a dit que la justice égyptienne pouvait être avare de renseignements. Il faut aller sur place pour les obtenir ! Ce que je ressens, c'est que si nous ne faisons rien, personne ne bougera.

CATHERINE VANNIER. Et s'il y a un blocage, quel qu'il soit, de nature politique ou autre, nous aimerions qu'on nous explique pourquoi.

A l'origine, Le Caire évoquait un « acte isolé » parlant de l'attentat. Puis une cellule « liée à al-Qaida » a été démantelée, ses membres – dont une Française – auraient projeté des actes terroristes à Paris. Selon vous, cette complexité et l'ampleur du dossier pourraient expliquer ces blocages ?

J.-L. V. Probablement. S'il s'était agi d'une bande de voyous, l'affaire serait déjà réglée. Si les choses sont plus complexes, qu'on nous les explique. Quant à la présence d'au moins un ressortissant Français parmi les suspects, elle ne nous incite pas à demander, éventuellement et même plus tard, leur extradition. Nous nous sommes rendus au Caire. Les autorités égyptiennes nous ont affirmé que

les coupables seraient poursuivis en Egypte, condamnés, et y purgeraient leur peine. C'est ce que nous souhaitons.

Certains éléments du dossier laissent penser que les lycéens auraient pu être délibérément visés parce que français. Pour vous, cet élément a-t-il de l'importance ?

J.-L. V. Si c'est bien la France qui était visée, c'est encore plus grave. Car cela signifie que des terroristes nous en veulent et que les Français ne sont pas toujours en sécurité dans certains pays, notamment d'Afrique du Nord.

Etes-vous toujours entouré et soutenu par les autorités françaises ?

J.-L. V. Ce soutien s'essouffle quelque peu. Je ne citerai pas de noms, mais certaines personnes, au début, nous soutenaient, et nous avons aujourd'hui l'impression de les agacer. Je leur réponds que je me moque de les énerver, c'est notre fille qui est dans le trou !

C. V. Je suis persuadée que les autorités suivent le dossier. Mais un certain détachement, avec le temps, est finalement logique. C'est dans la nature humaine. Mais nous ne sommes pas seuls. Nous sommes entourés par les parents des autres victimes, par les accompagnateurs de nos enfants qui étaient au Caire, par tous les amis et les camarades de Cécile. Et tous ces jeunes qui étaient en Egypte attendent des réponses, eux aussi. Ils sont en grande demande, en quête de réponses.

Des réponses, c'est ce que vous attendez...

C. V. Des personnes ont été arrêtées. Aujourd'hui, on a le sentiment d'attendre et que rien ne se passe. Nous ne savons pas si l'enquête avance, où en est la procédure, si même des suspects ont été entendus et libérés...

J.-L. V. L'attentat n'a pas été revendiqué. Nous ne savons pas ce qui s'est passé. L'incertitude est pire que tout car elle permet de tout imaginer.

Aujourd'hui, quels sentiments prédominent, la colère, la peine ?

C. V. Nous passons par tous les sentiments, des sentiments bizarres, la violence, la tristesse, l'abattement.

J.-L. V. Il existe, paraît-il, des gens qui sont incapables d'aimer. Cécile est partie avec plein de choses et j'ai le sentiment de ne plus avoir envie de quoi que ce soit. J'ai l'impression de me consumer de l'intérieur.